

ORDRE DU JOUR

- 1 Modification de la composition de deux commissions municipales
- 2 Représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 3 Modification des représentants de la Commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 4 Modification des représentants de la Commune au sein de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France
- 5 Modification des représentants de la Commune au sein du SEDIF
- 6 Modification des représentants de la Commune au sein du Syndicat Emeraude
- 7 Modification du représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration des collègues
- 8 Convention de partenariat avec l'association PIMMS - Maison France services
- 9 Créations de postes
- 10 Convention relative à l'intervention d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion pour une mission d'inspection en santé et sécurité du travail
- 11 Action sociale à destination des agents de la collectivité pour l'année 2025
- 12 Participation financière de la Commune à la garantie risque prévoyance et maintien de salaire dans le cadre du dispositif de labellisation
- 13 Rapport 2024 n° 1 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 14 Décision modificative n° 2 du budget communal 2024
- 15 Suivi pluriannuel des investissements - Actualisation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) pour l'exercice 2024
- 16 Ouverture des crédits par anticipation au titre des dépenses d'investissement sur le budget Principal pour 2025
- 17 Ouverture de crédits par anticipation budgétaire - subvention d'équilibre du budget du Centre Communal d'Action Sociale
- 18 Attribution d'une avance de subvention par anticipation budgétaire sur le budget primitif 2025 pour le CASEC
- 19 Garantie d'emprunt en faveur du bailleur SEQENS pour les travaux de résidentialisation de 92 logements

- 20 Convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité avec les bailleurs
- 21 Approbation de la convention d'utilisation de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville de la Communauté d'Agglomération Val Parisis
- 22 Conventions de gestion de deux barrières levantes avec les sociétés SEQENS, Immobilière 3F et FONCIA LVM
- 23 Convention de partenariat dans le cadre des activités culturelles avec le CMCAS du Val d'Oise
- 24 Charte collègue au cinéma pour l'année 2024/2025
- 25 Convention pour l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap durant le temps de pause méridienne dans les écoles du premier degré
- 26 Rapport annuel d'activité 2023 sur la délégation de service public du marché forain communal
- 27 Échange entre la parcelle cadastrée AD n°281p (AD 958) et une partie de la voirie communale (AD 959) sises 11 rue des Bergères à Montigny-lès-Cormeilles
- 28 Instauration d'un périmètre d'études et de sursis à statuer sur le boulevard Victor Bordier

Fait à Montigny-lès-Cormeilles, le 6 décembre 2024

Le Maire,

Miloud GOUAL



www.montigny95.fr

